

## UNION POUR VERSAILLES

## Covid 19: tous mobilisés pour notre centre de vaccination

Dans la foulée du lancement de la campagne vaccinale annoncée par le gouvernement fin décembre 2020, la Ville de Versailles s'est rapidement engagée dans le combat contre la pandémie. Ainsi, en accord avec la Préfecture des Yvelines et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France, la Ville a proposé d'ouvrir un centre de vaccination compétent sur le territoire de notre agglomération Versailles Grand Parc pour permettre un maillage cohérent du territoire.

Avec le soutien et l'expertise de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Grand Versailles, ce centre, installé et aménagé en très peu de temps par les équipes de la Ville au sein du gymnase Richard Mique, a ouvert ses portes le 18 janvier dernier. Il fonctionne désormais, du lundi au vendredi de 13 h à 17 h, grâce à une équipe constituée de soignants, de la CPTS, d'agents de la Ville, d'élus, d'associations et de bénévoles. Tous œuvrent ensemble pour le faire fonctionner.

Nous aurions souhaité bien sûr ouvrir plus largement notre centre, mais nous dépendons des doses limitées de vaccins fournies par l'État.

Conformément à la stratégie vaccinale nationale, les personnes accueillies pour l'instant sont âgées de plus de 75 ans ou disposent d'une ordonnance médicale pour cause de pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19.

Tous ont préalablement obtenu un rendez-vous via le centre d'appels dédié, dispositif complémentaire au centre de vaccination également mis en place par la Ville pour renseigner la population et procéder à la prise de rendez-vous sur Doctolib.

L'augmentation progressive du nombre de doses délivrées par l'ARS à partir du mois de mars, a permis d'accélérer le rythme des vaccinations.

Des ouvertures exceptionnelles du centre ont ainsi été programmées le samedi en journée complète, permettant de vacciner 700 personnes de 9 h à 17 h, chaque samedi.

À la mi-mars on comptait 6824 personnes vaccinées par les vaccins Pfizer ou Moderna.

Cette accélération se confirme avec l'annonce de l'ARS de multiplier par 4 les doses de vaccins à compter d'avril.

L'accompagnement de la campagne de vaccination est une priorité absolue pour la Ville. Tout le personnel a été mobilisé pour absorber cette fréquence supplémentaire et accueillir les personnes dans les meilleures conditions: un second espace vaccinal a été installé dans la salle annexe Marcelle Tassen-court.

Un renfort important des équipes est prévu afin d'installer cette action dans la durée pour mieux lutter collectivement contre cette épidémie.

Notre équipe municipale et l'ensemble des services de la Ville continueront à s'adapter à ces nouvelles situations et mettront toute leur énergie au service des Versaillais.

La majorité municipale

## EN AVANT VERSAILLES

## Montreuil: un village sacrifié

**Nous ouvrons notre tribune à des Versaillais désirant en dehors de toute considération politique présenter un sujet d'intérêt local. La liste En avant Versailles! n'est pas l'auteur du texte apparaissant ci-dessous. Nous le partageons avec vous, car nous avons à cœur la démocratie participative et l'association des citoyens aux décisions ayant un impact sur l'environnement de notre ville:**

Une dizaine de projets immobiliers de grande envergure sont venus perturber le paysage et la vie du quartier de Montreuil. Au total, ce sont plus de 400 logements et 1200 résidents supplémentaires dans un périmètre de moins de deux kilomètres carrés. Le plus gros projet est celui d'EMERIGE avec 137 logements sur un terrain du Conseil Départemental situé face au domaine royal de M<sup>me</sup> Élisabeth. Si la surpopulation va peser sur les écoles, la semi-crèche et la rue commerçante, non prévus pour accueillir autant de monde, le flux, l'encombrement des voitures, déjà pénible, va également s'amplifier. Alors qu'on fait face à une circulation la-

borieuse dans un quartier qui n'a que des sens uniques et où les BUS sont régulièrement bloqués à cause de l'étroitesse des ruelles, et qu'on ne peut se garer ni devant les commerces ni aux abords des cinq écoles du quartier, le sujet des places de stationnement, douloureusement insuffisantes, vient crisper une situation au bord de l'asphyxie. L'incompréhension, la colère des habitants est donc à son comble en constatant que tout semble permis aux promoteurs: maisons rasées pour construire des résidences, taille des parkings souterrains sous-évaluée (!!!!), esthétique et hauteur des bâtiments (14,5 m!) surpassant de loin ceux existants et inappropriés tout en étant pourtant en face du domaine royal historique de Madame Élisabeth! Où sont les Bâtiments de France pourtant si prompts à interdire aux particuliers de repeindre tel volet ou d'abattre tel arbre? Pourquoi ce deux poids-deux mesures entre particuliers et promoteurs? Un collectif de riverains dénonce cette insupportable injustice et la complaisance de la Mairie face aux constructeurs qui permettront de

nouvelles rentrées fiscales au détriment de la vie des Versaillais. Après avoir récolté 170 signatures dans une pétition, le Maire a répondu par une réunion en visio le 6 mars, expliquant qu'il n'avait aucun pouvoir, mais en avouant cependant qu'il avait fait modifier le PLU en 2016. Sa seule proposition: rendre le stationnement payant, à croire que seul l'argent dirige toutes ses décisions. Le collectif ne compte pas en rester là, mais entend rassembler plus largement et continuer à interpeller le Maire sur son rôle au SERVICE des habitants de sa ville, de la préservation et la protection des sites royaux et de leur environnement proche et d'œuvrer à la recherche de compromis satisfaisants.

Collectif des riverains de Montreuil (association en cours de création)

Pour contacter la liste En avant Versailles!  
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

### Ralentir, respirer, ressentir.

– C'est bien joli "l'écologie", mais par quoi je commence?!

– "Aide-toi, le ciel t'aidera"

– Bien voyons, c'est trop facile! Mais j'ai jamais appris à m'aider moi-même! Comment je m'y prends toute seule?

– Ralentir, Respirer, Ressentir.

– Hum... je ralentis... je respire... ah oui là je commence à ressentir quelque chose en moi, quelque chose en moi de vivant. Qui me dit qu'il est urgent, de ralentir. Que la planète chauffe et que je peux faire quelque chose à mon échelle. Mais quoi?

– Reformuler

– Tu veux dire que quand ça chauffe je peux choisir aussi de contribuer à ce que ça chauffe encore plus vite et encore plus? Je ferais partie du système? Mais alors je peux aussi choisir d'arrêter de contribuer à ce système, ou en tout cas commencer à réduire mon impact? Cela me détend de penser à ça! Quand je vois qu'en trois mois de confinement, j'ai arrêté de parcourir 1 500 km en voiture pour aller à mon travail, j'ai multiplié par 5 mon temps de pré-

sence avec mes enfants que je les vois s'épanouir, j'ai développé ma créativité avec de nouveaux formats dans le management de l'écoute plutôt que du contrôle, j'ai élargi ma conscience du vivant et de sa beauté qui m'entourent, la pureté du ciel sans avion ni pollution, le silence et la qualité de l'air à Versailles sans voiture, j'identifie que j'ai ma place et ma responsabilité dans ce système. Ralentir – Respirer – Ressentir.

– C'est joyeux à présent de constater que j'ai réduit de 50 % ma poubelle en compostant mes épluchures, j'ai donc arrêté de brûler mes déchets mouillés! Mes besoins de sens et de cohérence s'animent d'un coup. Quand je vois les 150 litres de compost déposés par les habitants voisins du jardin partagé chaque samedi, je salue ce geste, solidaire et si simple! Hâte de voir se transformer les épluchures en "or brun". Je suis fière de manger les légumes que j'ai en partie désherbés cet été, chez notre maraîcher. J'apprécie les carottes que je découvre en février dans mon assiette! J'ignorais le temps à déployer en main d'œuvre pour ma botte de carottes... Aujourd'hui j'en mesure la valeur.

Enfin, c'est devenu une évidence pour moi de cultiver cette relation écologique au local pour diminuer mon impact, au bio pour favoriser ma santé, celle de mes enfants, et enfin à l'éthique dans la recherche de la juste contribution, de l'équi-légitimité de nos relations.

Je suis fière de devenir "éco-responsable" de ma vie, choisissant d'autres façons de faire, individuellement, collectivement et au service de la vie, Vivre Versailles Respirable, Désirable, Juste.

Texte de Gaëlle B. (tribune ouverte à des habitant.es qui souhaitent partager leurs aspirations écologiques, citoyennes et humanistes).

Diagnostic en marchant: Baladons-nous – voir l'agenda de notre site.

Nos permanences toutes les semaines à la Mairie, les jeudis ou samedi matin sur rdv. Belle journée

Renaud Anzieu  
Marie Pourchot  
contact@viverversailles.org  
www.viverversailles.org

## ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

### Vers une campagne de vaccination transparente?

La campagne lancée mi-janvier a généré des interrogations chez nos concitoyens. A la gestion administrative de l'Etat s'est superposée une gestion territoriale où la concertation avec les professionnels de santé et la prise en considération de l'humain ont été insuffisantes.

A la frilosité, a succédé la ruée sur Doctolib pour fixer un rendez-vous, rapidement suivie par l'angoisse de ne pas y parvenir. Les EPHAD et les résidences services étant les premiers destinataires des doses et leur nombre limité, les rendez-vous sur Doctolib pour les autres ont été remplis dès janvier. En février, on pouvait lire « En raison d'une forte demande, ce centre n'a plus de disponibilités [...] Réessayez dans quelques jours ou cherchez un autre centre. » Sauf que la situation était la même partout. Il fallait se connecter régulièrement pour surveiller l'évolution de la situation. Début mars, on pouvait lire un message tout aussi anxieux: « De nouveaux créneaux

vont être mis en ligne ce week-end par un nombre restreint de centres de vaccination. Veuillez noter qu'en raison d'une très forte demande, les créneaux risquent d'être réservés très rapidement. » Le numéro de téléphone dédié pour une prise de rendez-vous n'étant disponible que du lundi au vendredi de 9h à 12h30, il sonnait tout le temps occupé. Pourquoi ne pas mettre à disposition un centre d'appel avec une plage horaire étendue? Il était possible de s'inscrire par le CCAS mais combien le savaient? Etre inscrit sur une liste d'attente, c'est déjà être pris en charge. Alors pourquoi ne pas la systématiser en passant par les médecins traitants, seuls habilités à prioriser les bénéficiaires?

Le parcours du patient au centre même pourrait être optimisé et ce dernier n'est pas très accessible. Les opérations « d'aller vers » les patients pour éviter le creusement d'inégalités d'accès sont essentielles. Si une certaine confusion quant à la répartition des inscriptions par ville de Versailles Grand Parc a été signalée début février, la situation a été rétablie depuis par

l'attribution de doses par ville en fonction de leurs ayants-droits et un centre de vaccination a ouvert début mars à Saint-Cyr-l'Ecole pour huit communes de VGP. Espérons qu'il permette de diminuer la tension sur celui de Versailles et qu'il soit organisé de façon plus transparente.

Prendre en compte l'humain, c'est d'abord communiquer. Début mars, le site de Versailles n'avait pas été mis à jour depuis mi-janvier. Une communication en février pour indiquer la marche à suivre pour figurer sur une liste d'attente aurait été la bienvenue. De même, la publication hebdomadaire d'indicateurs de progression de la campagne du type: nombre de personnes vaccinées et de rendez-vous fixés 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> dose par vaccin par rapport au nombre d'ayants-droits par ville et par tranche d'âge, permettrait de visualiser la sortie du tunnel.

Anne-France Simon  
Ensemblevivonsversailles.fr  
ensemblevivonsversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Chers Versaillais,  
L'heure des comptes a sonné...

C'était il y a 6 ans. La campagne des départementales se lançait à Versailles. Les candidats annonçaient un « renouvellement de génération, s'activer autour de la politique de la famille en défendant une politique de territoire » sous les couleurs du système « UMPS » que nous dénoncions à l'époque.

Aussitôt en place, les élus se sont empressés de réélire comme président M. Pierre Bédier à l'unanimité moins 3 bulletins blancs: les Yvelinois ont donc indirectement réélu une personne condamnée à 18 mois de prison pour corruption et l'ont autorisé à gérer le budget du département qui s'élève à 1,2 milliards d'euros par an.

Dans son jugement de 2006, il était inscrit « a nui gravement aux institutions de la république en instaurant un système de corruption » et ce monsieur a été réélu conseiller départemental à Mantes-la-Jolie avec plus de 90 % dans les bureaux de vote de la cité du Val Fourré. Ces

résultats, dignes d'une république bananière, parlent d'eux-mêmes.

Plus récemment, la cour d'appel de Versailles dans un arrêt du 5 janvier 2021 a définitivement annulé l'élection en 2015 de M. Bédier à l'Opievoy (bailleur social) en indiquant: « Les faits reprochés [à Pierre Bédier] dans le cadre d'attributions des marchés de nettoyage de la ville de Mantes-la-Jolie, dont il était maire, révèlent un manquement à l'intégrité et la moralité et sont ainsi incompatibles avec les garanties exigées pour siéger au sein d'un conseil d'administration d'un office public d'habitat ».

Et comme si le festival ne suffisait pas en « Bédiéristan », une nouvelle affaire est en cours à Mantes la jolie pour soupçon de racket des commerçants et emplois fictifs à la mairie.

Au-delà de leur complicité dont ils doivent impérativement rendre compte aux électeurs, les élus actuels du Conseil Départemental, par le biais de l'augmentation historique de 65 % de la taxe foncière, de l'attribution partielle des subventions et d'accords de coopération

internationaux rocambolesques, ont fait d'une bonne partie des habitants des Yvelines et des Versaillais, des contributeurs passifs de l'islamisation et du communautarisme galopants d'une partie du département.

Il est temps de mettre un terme définitif au clientélisme et de ne pas reconduire ceux qui se montrent complices au quotidien, tout comme il est urgent de faire la chasse aux subventions douteuses et de relocaliser durablement et équitablement l'argent public.

En juin prochain, seuls les candidats du Rassemblement National vous défendront réellement et sans relâche.

Sortez enfin du Conseil Départemental les élus qui ne cessent de vous trahir par leur manque de courage et finissons-en avec le « Bédiéristan » une bonne fois pour toutes.

Souvenons-nous: le futur est ce que nous en ferons. #FrançaisRéveillezVous!

Anne Jacqmin  
Rassemblement pour Versailles  
anne.jacqmin@versailles.fr

## LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

## Le droit à l'espace public

Il est étrange de parler d'espace public en pleine crise sanitaire. L'injonction « Restez chez vous » a limité brutalement le droit d'accéder à l'espace public devenu dangereux. Dans le même temps, confinés dans nos espaces privés, nous avons pris conscience de la fonction première de l'espace public, à savoir celle d'être l'espace fondamental du lien social et du vivre-ensemble. Malheureusement nous devons prendre conscience que l'espace public est aussi un espace de discrimination et d'exclusion.

Selon, notre âge, notre genre, notre condition physique, notre handicap, notre situation économique, nous n'occupons pas l'espace public de la même manière. Si vous êtes un individu plutôt masculin, en bonne forme physique, vous évoluez dans la ville avec aisance. Mais pour les autres?

Les femmes y sont nombreuses le jour. Elles sont pratiquement toujours en fonction: faire des courses, un jogging, s'occuper des enfants, prendre un bus. La nuit,

la rue devient un espace hostile. Jusque dans les années 1960, les enfants étaient des figures familières dans les rues. Aujourd'hui, face aux dangers que la ville inspire aux adultes, on évince les enfants des rues. Marcher dans la ville pour les plus âgés ou les personnes handicapées peut devenir un parcours du combattant. Quant aux plus pauvres, aux sans-abris, soit ils limitent leurs déplacements soit ils doivent être invisibles.

Faire de l'espace public un espace pour tous, c'est porter un projet de société, porter l'exigence de s'interroger sur ce qui fonde le bien vivre-ensemble.

Nous avons la chance de vivre dans une ville où les déplacements à pied peuvent être au cœur de la mobilité. Corollaires aux déplacements en ville, deux équipements urbains sont indispensables: les bancs et les toilettes. Or, ils ont pratiquement disparu de l'espace public.

Nous devons redonner au banc public son rôle essentiel, à savoir créer un espace où les gens se reposent, se rencontrent, se retrouvent. Dans chaque quartier, nous devrions aussi trouver des WC gratuits et

propres. Leur accès est un enjeu de santé publique.

Il est indispensable de redonner une place aux enfants dans la ville. Leur socialisation ne se fait pas uniquement dans les cours de récréation ou à son domicile: elle s'accomplit dans leur manière de se mouvoir sans danger dans l'espace urbain. Ces mesures à destination des enfants sont des mesures de « co-veillance » qui en fait le sont pour toute la population.

Des aménagements éphémères dans l'espace public sont une autre piste pour améliorer le droit à l'espace public pour tous. Ces formes urbaines donnent un nouveau souffle au cadre de vie des habitants et renforcent la mixité. L'expérimentation de la Guinguette éphémère en été devrait être évaluée par les habitants afin d'imaginer collectivement de nouvelles activités. La ville nous façonne, et ceci probablement beaucoup plus que nous le pensons. Nous devons travailler ensemble pour que le droit à la ville soit un droit pour tous.

le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.